

Grève du SIM—Règlement

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Je constate que le premier ministre lève la main. Je me demande qui a bien pu lui demander d'intervenir.

M. Trudeau: Je voulais savoir si vous êtes d'accord au sujet de la convention.

● (1500)

M. Alexander: Nous devons continuellement être à la recherche de nouvelles méthodes pour que la négociation collective puisse donner toute satisfaction aux Canadiens. C'est pourquoi nous estimons qu'il faudrait établir une commission des conflits d'intérêt public qui non seulement aiderait le ministère du Travail à trouver de nouvelles techniques pour aider les parties en conflit, mais qui permettrait aussi d'établir les aspects essentiels des services et les mesures les plus susceptibles d'apporter l'apaisement dans le domaine des relations de travail. Pour terminer, j'aimerais dire ceci . . .

M. Trudeau: C'est ça, prenez plus de temps.

M. Alexander: Je prendrai tout le temps que je veux jusqu'à ce que monsieur l'Orateur me dise de m'asseoir. Je sais gré au premier ministre de son intervention. Le fait qu'il se croit obligé de s'en prendre à moi, le député de Hamilton-Ouest, me donne beaucoup d'importance.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Pour terminer, je voudrais simplement rappeler au ministre—et je sais combien sa tâche est ingrate—qu'il n'a pas à hésiter pour intervenir personnellement car c'est ce que nous lui avons demandé de faire il y a une semaine.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je serai très bref. Je suis naturellement suspicieux à l'égard des députés qui disent vouloir une nouvelle façon de régler les conflits alors qu'ils sont tous en faveur de la négociation collective.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Alexander: J'aimerais soulever la question de privilège, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député désire la parole pour un rappel au Règlement. La présidence a donné la parole au député de York-Sud. Le député doit me dire pourquoi il désire de nouveau la parole.

M. Alexander: Je soulève la question de privilège. Je reproche au chef du NPD de rapporter mes propos hors de leur contexte. J'ai dit que nous devions trouver de nouvelles méthodes pour que la négociation collective serve davantage les intérêts des Canadiens. Voilà ce que j'ai dit.

Des voix: Bravo!

[M. Alexander.]

M. Lewis: La charmante interruption du député de Hamilton-Ouest n'a nullement dissipé mes soupçons. Je sais pertinemment que l'on cherche des moyens de ce genre depuis au moins une cinquantaine d'années, sinon davantage, et que tous ces gens qui voudraient trouver des méthodes nouvelles aboutissent à une même chose, l'arbitrage obligatoire. Aussi, mes soupçons sont-ils assez bien fondés.

Je tenais simplement à dire, au nom des mes collègues et en mon nom, que je félicite sans réserve les fonctionnaires du ministère, qui ont travaillé si dur pour en arriver à une solution, et le ministre lui-même, pour le rôle qu'il y a joué. Comme le règlement de ce conflit va éviter des ennuis à divers secteurs de notre économie et aux habitants de l'Ouest, j'y vois une preuve de l'importance des négociations collectives, quand tous font preuve de bonne foi et ne ménagent pas leurs efforts.

La réduction des heures de travail ne me scandalise nullement. Vu le chômage considérable dans notre pays actuellement, la réduction à 40 heures de la semaine de travail est souhaitable, non seulement pour des raisons d'ordre humanitaire en ce qui concerne les travailleurs, mais pour permettre d'assurer des emplois aux sans-travail. Tous les députés sont heureux, j'en suis sûr, que l'on ait réglé le conflit après quelques jours de grève seulement.

M. l'Orateur: Revenons-en aux questions orales.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA DEMANDE DE DÉLIVRANCE DE CARTES D'IDENTITÉ AUX CITOYENS ÂGÉS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre nous dirait-il s'il voit d'un bon œil la demande tout à fait raisonnable de la Fédération nationale des pensionnés et des citoyens âgés d'accorder une carte d'identité aux citoyens âgés? Aurait-il l'obligeance d'examiner mon humble suggestion, c'est-à-dire que cette carte pourrait être remise en même temps que le premier chèque de pension de la sécurité de la vieillesse aux intéressés?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, au cours d'un très fructueux entretien avec des représentants de la Fédération des pensionnés, je leur ai signalé que mon ministère avait été prié, il y a déjà plusieurs mois, d'examiner leurs propositions. Elle est à l'étude actuellement.

M. l'Orateur: Le député de Moose Jaw.

M. Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé, mais comme il vient de quitter la Chambre, j'aimerais la remettre à plus tard.